## Rapport d'analyse

**Identification du flux :** 2023- 064047- 639- 00- 01- -2023/4/7-11:54:42

COMMUNE DE BOUCAU- Principal- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

# Anomalie(s) rencontrée(s):

Contrôle: FCT\_ASPECT\_REGLEMENTAIRE\_NATURE\_REFERENCE\_FONCTIONNEL - Veuillez vérifier les imputations suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte :

Règle fonctionnelle: Les références fonctionnelles utilisées dans le flux doivent être présentes dans le plan de compte règlementaire.

## 2 erreurs

- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 814 doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 810 doivent être corrigées.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **COMMUNE DE BOUCAU : COMMUNE DE BOUCAU (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21640140600014

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE D'ANGLET-ADOUR-OCEAN

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA  A2.934-4 - Fonction 4-4 - PSA/Págularisation do PMI	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	2 30]0.
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	58
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
R1.5 - Etat de la detta - Détail des opérations de couverture	61

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	73
B7.3 - Etat des emprunts garantis	74
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	75
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	76
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	77
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	78
B7.8 - Autres engagements donnés	79
B7.9 - Autres engagements reçus	80
B8 - Subventions versées	81
B9 - Etat du personnel	84
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	88
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	89
B11.2 - Liste des établissements publics créés	90
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	91
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	93
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	95
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	96
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	97
D3 - Décisions en matière de taux	99
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	100
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	101
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	103
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	104
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	105

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	1 1
I – INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	í A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	8797	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	8638104,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	948,50
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1040,08
3	Dépenses d'équipement brut / population	159,79
4	Encours de dette / population (2) (3)	927,79
5	DGF / population	83,58
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5530
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0110
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1536
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,8920
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,0900

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau de l'article (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement: 7,50 %
  - Investissement : 7.50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	11 934 050,51	13 888 863,78	658 307,89	A1 2 613 121,16
Investissement	4 542 683,03	5 884 282,59	(3) -18 011,02	A2 1 323 588,54
Fonctionnement	7 391 367,48	8 004 581,19	(4) 676 318,91	A3 1 289 532,62

		RESTES A REALISER N-1				
		Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	l + II	3 567 552,00	III + IV	1 143 280,00	B1	-2 424 272,00
Investissement	I	3 567 552,00	Ш	1 143 280,00	B2	-2 424 272,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	В3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	188 849,16
Investissement	A2 + B2	-1 100 683,46
Fonctionnement	A3 + B3	1 289 532,62

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	STISSEMENT - TOTAL	(l) 3 567 552,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
107	Opération d'équipement n° 107	12 529,00
120	Opération d'équipement n° 120	34 625,00
130	Opération d'équipement n° 130	2 963 756,00
131	Opération d'équipement n° 131	385 280,00
34	Opération d'équipement n° 34	100 889,00
36	Opération d'équipement n° 36	55 000,00
91	Opération d'équipement n° 91	23 865,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	l
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 1 143 280,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 143 280,00
1323	Subv. non transf. Départements	500 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	643 280,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 340 458,00	3 071 431,14
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 575 944,00	1 339 980,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 504 990,86
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	5 916 402,00	5 916 402,00
N-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 248 571,00	9 335 346,85
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de l'offictionnement réporte (1)	0.00	913 224,15
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	10 248 571,00	10 248 571,00
		<u></u>	
	TOTAL DU BUDGET (4)	16 164 973,00	16 164 973,00

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		AUTORISATION DE PROGRAMME (1)  Chapitre(s)		Montant	
Numéro	Libellé	Onaphire(0)				
	TOTAL					
	« AP de dépenses imprévues » (2) 020					
	TOTAL GENERAL		00,0			

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant		
Numéro	Libellé	Libellé			
	TOTAL				
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00		
	TOTAL GENERAL		0,00		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

		DEPENSES	D'INVESTISSE	-MENI		
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	2 525,00	2 525,00	2 525,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	25 378,00	25 378,00	25 378,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	3 575 944,00	1 218 153,00	1 218 153,00	4 794 097,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(4) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	3 575 944,00	1 246 056,00	1 246 056,00	4 822 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	907 152,00	907 152,00	907 152,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	908 652,00	908 652,00	908 652,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	3 575 944,00	2 154 708,00	2 154 708,00	5 730 652,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'ordre d'investissement	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
			2.575.044.00	0.040.450.00	0.040.450.00	F 040 400 00
	TOTAL	0,00	3 575 944,00	2 340 458,00	2 340 458,00	5 916 402,00
					<del></del> 1	+
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 916 402,00

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0,00	0,00	354 414,00	354 414,00	354 414,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	730 973,14	730 973,14	730 973,14
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	9 616,00	9 616,00	9 616,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	1 095 003,14	1 095 003,14	1 095 003,14
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	0,00	1 339 980,00	1 351 860,14	1 351 860,14	2 691 840,14

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00	1 719 571,00	1 719 571,00	1 719 571,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	1 413 571,00	1 413 571,00	1 413 571,00

TOTAL	0,00	1 339 980,00	3 071 431,14	3 071 431,14	4 411 411,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 504 990,86

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 916 402,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 533 821,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10)\; DF\; 023 = RI\; 021\; ;\; DI\; 040 = RF\; 042\; ;\; RI\; 040 = DF\; 042\; ;\; DI\; 041 = RI\; 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	DE FONCTION  Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)				
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	2 029 000,00	2 029 000,00	2 029 000,00				
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	4 615 000,00	4 615 000,00	4 615 000,00				
0.2	assimilés (3)	,	•	,	ŕ					
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00				
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00				
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total de	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	8 239 000,00	8 239 000,00	8 239 000,00				
66	Charges financières	0,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00				
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
68	Dotations aux provisions,	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00				
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)									
Total de	es dépenses réelles de	0,00	0,00	8 529 000,00	8 529 000,00	8 529 000,00				
fonctio	nnement									
					_					
023	Virement à la section	0,00		1 413 571,00	1 413 571,00	1 413 571,00				
042	d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre	0,00		306 000,00	306 000,00	306 000,00				
	sections (4) (5)									
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00				
Total de	es dépenses d'ordre de	0,00		1 719 571,00	1 719 571,00	1 719 571,00				
fonctio	nnement									
	TOTAL	0,00	0,00	10 248 571,00	10 248 571,00	10 248 571,0				
						+				
•			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,0				
						=				
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	10 248 571,0				
			TOTAL DES DEPEN	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	2 215 870,00	2 215 870,00	2 215 870,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 179 130,00	5 179 130,00	5 179 130,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 141 000,00	1 141 000,00	1 141 000,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	173 076,00	173 076,00	173 076,00
	courante (3)					
Total d	es recettes de gestion courante	0,00	0,00	9 149 076,00	9 149 076,00	9 149 076,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	520,85	520,85	520,85
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	9 149 596,85	9 149 596,85	9 149 596,85
		0.00		405 750 00	405 750 00	105 750 00

	es recettes d'ordre de nnement	0,00	185 750,00	185 750,00	185 750,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00	185 750,00	185 750,00	185 750,00

TOTAL	0.00	0.00	9 335 346.85	9 335 346.85	9 335 346.85
TOTAL	0,00	0,00	3 333 340,03	3 333 340,03	3 333 340,03

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 913 224,15

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 10 248 571,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 533 821,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

=

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $<sup>(4) \</sup> DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$ 

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3)	0,00 0,00	0,00 750,00	0,00 750,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	907 152,00	0,00	907 152,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 822 000,00		4 822 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	185 000,00	185 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 500,00	0,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 730 652,00	185 750,00	5 916 402,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 916 402,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 029 000,00		2 029 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 615 000,00		4 615 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 594 000,00 0,00	0,00	1 594 000,00 0,00
66 67	Charges financières Charges spécifiques (9)	285 000,00 0,00	0,00 0,00	285 000,00 0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000,00	306 000,00	311 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 413 571,00	1 413 571,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	8 529 000,00	1 719 571,00	10 248 571,00

	·
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES I	S 10 248 571.00
TOTAL DEG DET ENGLO DE TOTO HONTE ENGLE DE LA CALCALITATA DO MOLLE DE LA CALCALITA DE LA CALCA	5 10 270 07 1,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	354 414,00	0,00	354 414,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 596 837,00	0,00	1 596 837,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	9 616,00	0,00	9 616,00
28	Amortissement des immobilisations		306 000,00	306 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 413 571,00	1 413 571,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 960 867,00	1 719 571,00	3 680 438,00

	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	730 973,14
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 916 402,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	165 000,00		165 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	275 000,00		275 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		185 000,00	185 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 215 870,00		2 215 870,00
731	Fiscalité locale	5 179 130,00		5 179 130,00
74	Dotations et participations (8)	1 141 000,00		1 141 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	173 076,00	0,00	173 076,00
76	Produits financiers	520,85	0,00	520,85
77	Produits spécifiques (8)	0,00	750,00	750,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	9 149 596,85	185 750,00	9 335 346,85

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	913 224,15
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 248 571,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

## **DEPENSES**

				DEI ENGL					
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	3 575 944,00	0,00	2 340 458,00	2 340 458,00	0,00	2 340 458,00	5 916 402,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	3 575 944,00	0,00	1 246 056,00	1 246 056,00	0,00	1 246 056,00	4 822 000,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	3 575 944,00	0,00	1 246 056,00	1 246 056,00	0,00	1 246 056,00	4 822 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		907 152,00	907 152,00		907 152,00	907 152,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	908 652,00	908 652,00	0,00	908 652,00	908 652,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	3 575 944,00	0,00	2 154 708,00	2 154 708,00	0,00	2 154 708,00	5 730 652,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			185 750,00	185 750,00		185 750,00	185 750,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			185 750,00	185 750,00		185 750,00	185 750,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 5 916 402,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

## **RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	1 339 980,00	2 340 458,00	2 340 458,00	3 680 438,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	354 414,00	354 414,00	354 414,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	9 616,00	9 616,00	9 616,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	364 030,00	364 030,00	364 030,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	0,00	1 339 980,00	620 887,00	620 887,00	1 960 867,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 413 571,00	1 413 571,00	1 413 571,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		306 000,00	306 000,00	306 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	0,00		1 719 571,00	1 719 571,00	1 719 571,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 504 990,86

Affectation au compte 1068 (8)	730 973,14

Total des recettes d'investissement cumulées	5 916 402,00
--	--------------

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	3 575 944,00	0,00	2 340 458,00	2 340 458,00	0,00	2 340 458,00	5 916 402,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	3 575 944,00	0,00	1 246 056,00	1 246 056,00	0,00	1 246 056,00	4 822 000,00
Total des	dépenses d'équipement	0,00	3 575 944,00	0,00	1 246 056,00	1 246 056,00	0,00	1 246 056,00	4 822 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		907 152,00	907 152,00		907 152,00	907 152,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		688 500,00	688 500,00		688 500,00	688 500,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		9 616,00	9 616,00		9 616,00	9 616,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00		209 036,00	209 036,00		209 036,00	209 036,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	908 652,00	908 652,00	0,00	908 652,00	908 652,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des	dépenses réelles	0,00	3 575 944,00	0,00	2 154 708,00	2 154 708,00	0,00	2 154 708,00	5 730 652,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			185 750,00	185 750,00		185 750,00	185 750,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			750,00	750,00		750,00	750,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			750,00	750,00		750,00	750,00
	Charges transférées (7)	0,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			185 750,00	185 750,00		185 750,00	185 750,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(4)</sup> Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(5)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
107	ECOLES		2 646 409,82	12 529,00	23 800,00	23 800,00	0,00	23 800,00
113	BATIMENTS COMMUNAUX		2 951 869,51	0,00	50 678,00	50 678,00	0,00	50 678,00
120	COMPLEXES SPORTIFS		3 895 636,72	34 625,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
128	A.D.A.P.		75 004,09	0,00	20 872,00	20 872,00	0,00	20 872,00
130	CONSTRUCTION MAISON DES ASSOCIATIONS		1 103 635,15	2 963 756,00	350 305,00	350 305,00	0,00	350 305,00
131	TRAVAUX D'EXTENSION ECOLE JOLIOT CURIE		381 924,08	385 280,00	245 777,00	245 777,00	0,00	245 777,00
132	RECONSTRUCTION TENNIS		0,00	0,00	241 000,00	241 000,00	0,00	241 000,00
34	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS		5 440 450,88	100 889,00	38 588,00	38 588,00	0,00	38 588,00
36	AMENAGEMENTS URBAINS		31 280,00	55 000,00	203 000,00	203 000,00	0,00	203 000,00
37	TRAVAUX RUE GEORGES LASSALLE		359 917,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	ACQUISITIONS FONCIERES		1 952 433,71	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
91	ACQUISITION DE BIENS		1 990 388,80	23 865,00	54 536,00	54 536,00	0,00	54 536,00
	TOTAL		19 430 833,53	3 575 944,00	1 246 056,00	1 246 056,00	0,00	1 246 056,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107 LIBELLE : ECOLES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSI	ES	2 434 418,27	a 12 529,00	23 800,00	b 23 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	399 649,77	12 529,00	23 800,00	23 800,00
21312	Bâtiments scolaires	312 684,04	12 529,00	1 849,00	1 849,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	378,32	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 615,20	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	10 819,00	10 819,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84 972,21	0,00	7 432,00	7 432,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 034 768,50	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 034 768,50	0,00	0,00	0,00

			( communication)	rare arreading	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	361 208,75	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	361 208,75	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	35 396,51	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-36 329,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113 LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	ES .	2 937 276,55	a 0,00	50 678,00	b 50 678,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	25 378,00	25 378,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	25 378,00	25 378,00
21	Immobilisations corporelles	903 150,11	0,00	25 300,00	25 300,00
21311	Bâtiments administratifs	30 136,34	0,00	1 825,00	1 825,00
21312	Bâtiments scolaires	22 160,79	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	842 510,34	0,00	23 475,00	23 475,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 464,64	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 878,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 034 126,44	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 034 126,44	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	3 002,69	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 002,69	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 002,69	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ -50 678,		
	Solde = (C + 0) - (a + 0) (5)	-50 6/8.00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Δ23

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120 LIBELLE : COMPLEXES SPORTIFS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	3 895 636,72	a 34 625,00	14 000,00	b 14 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 858,41	34 625,00	14 000,00	14 000,00
21318 2151 2158	Autres bâtiments publics Réseaux de voirie Autres inst.,matériel,outil. techniques	99 025,14 11 698,80 10 134,47	34 625,00 0,00 0,00	14 000,00 0,00 0,00	14 000,00 0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 774 778,31	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 774 778,31	0,00	0,00	0,00

			(1000)	( a c c c c c c c c c c c c c c c c c c	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-48 625,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128 LIBELLE : A.D.A.P. NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	75 004,09	a 0,00	20 872,00	b 20 872,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 004,09	0,00	20 872,00	20 872,00
21318	Autres bâtiments publics	68 020,97	0,00	2 092,00	2 092,00
2151	Réseaux de voirie	5 671,62	0,00	18 780,00	18 780,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 311,50	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-20 872,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130 LIBELLE : CONSTRUCTION MAISON DES ASSOCIATIONS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	1 103 635,15	a 2 963 756,00	350 305,00	b 350 305,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 184,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 184,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 086 451,15	2 963 756,00	350 305,00	350 305,00
21318	Autres bâtiments publics	1 086 451,15	2 956 289,00	250 305,00	250 305,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	7 467,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(1000)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	198 520,00	c 1 339 980,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	198 520,00	1 339 980,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	500 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	114 220,00	643 280,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	196 700,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-1 974 081,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131 LIBELLE : TRAVAUX D'EXTENSION ECOLE JOLIOT CURIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	381 924,08	a 385 280,00	245 777,00	b 245 777,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	381 924,08	385 280,00	245 777,00	245 777,00
21312 21318	Bâtiments scolaires Autres bâtiments publics	381 181,28 742,80	385 280,00 0,00	245 777,00 0,00	245 777,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			1000011		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	68 510,10	с 0,00	159 857,00	d 159 857,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	68 510,10	0,00	159 857,00	159 857,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	159 857,00	159 857,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-471 200,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132 LIBELLE : RECONSTRUCTION TENNIS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

	-				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSE	ES	0,00	a 0,00	241 000,00	b 241 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	241 000,00	241 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	241 000,00	241 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$ -241 000,00
--

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34 LIBELLE : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

	DEF ENGES				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	5 440 450,88	a 100 889,00	38 588,00	b 38 588,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 640,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	8 640,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 063 864,23	100 889,00	38 588,00	38 588,00
21316	Equipements du cimetière	9 844,38	0,00	10 500,00	10 500,00
2151	Réseaux de voirie	1 906 873,43	100 889,00	21 739,00	21 739,00
21534	Réseaux d'électrification	11 538,81	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	6 349,00	6 349,00
21578	Autre matériel technique	135 062,18	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	545,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 367 946,65	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 367 946,65	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	321 551,96	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	321 551,96	0,00	0,00	0,00
1311 1321	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 854,70 24 131,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
1323	Subv. non transf. Départements	262 089,34	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	19 476,92	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-139 477,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36 LIBELLE : AMENAGEMENTS URBAINS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	31 280,00	a 55 000,00	203 000,00	b 203 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 280,00	55 000,00	203 000,00	203 000,00
2151 2188	Réseaux de voirie Autres immobilisations corporelles	10 440,00 20 840,00	0,00 55 000,00	0,00 203 000,00	0,00 203 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	97 000,00	d 97 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-161 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37 LIBELLE : TRAVAUX RUE GEORGES LASSALLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	359 917,10	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	359 917,10	0,00	0,00	0,00
2151 21578	Réseaux de voirie Autre matériel technique	357 757,10 2 160,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	98 005,38	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	98 005,38	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	86 380,38	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	11 625,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 87 LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	1 952 433,71	a 0,00	3 500,00	b 3 500,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 552,93	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	14 552,93	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 937 880,78	0,00	3 500,00	3 500,00	
2111	Terrains nus	605 265,11	0,00	3 500,00	3 500,00	
2112	Terrains de voirie	17 976,10	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	957 135,78	0,00	0,00	0,00	
21311	Bâtiments administratifs	301 336,18	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	56 167,61	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	89 182,68	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	89 182,68	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	89 182,68	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-3 500,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 91 LIBELLE : ACQUISITION DE BIENS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

### **DEPENSES**

Chap. /	Libellé	Réalisations cumulées	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	
art. (2)		au 01/01/N		nouvelles		
DEPENS	ES	818 856,98	a 23 865,00	54 536,00	b 54 536,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 143,69	0,00	2 525,00	2 525,00	
2051	Concessions, droits similaires	95 143,69	0,00	2 525,00	2 525,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	710 723,30	23 865,00	52 011,00	52 011,00	
2152	Installations de voirie	13 579,41	0,00	0,00	0,00	
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	23 267,00	23 267,00	
21578	Autre matériel technique	54 923,39	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	374 400,93	15 473,00	12 921,00	12 921,00	
21838	Autre matériel informatique	0,00	8 392,00	7 051,00	7 051,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	2 758,00	2 758,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	267 819,57	0,00	6 014,00	6 014,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	12 989,99	0,00	0,00	0,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	12 989,99	0,00	0,00	0,00	

			V		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	27 160,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 160,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	27 160,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-78 401,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	1 339 980,00	2 340 458,00	2 340 458,00	3 680 438,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	159 857,00	159 857,00	159 857,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	643 280,00	0,00	0,00	643 280,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	196 700,00	97 000,00	97 000,00	293 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes d'équipement	0,00	1 339 980,00	256 857,00	256 857,00	1 596 837,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	354 414,00	354 414,00	354 414,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	149 414,00	149 414,00	149 414,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	9 616,00	9 616,00	9 616,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	9 616,00	9 616,00	9 616,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes financières	0,00	0,00	364 030,00	364 030,00	364 030,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	Total des recettes réelles		1 339 980,00	620 887,00	620 887,00	1 960 867,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 413 571,00	1 413 571,00	1 413 571,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		306 000,00	306 000,00	306 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
28031	Frais d'études	0,00		69 669,39	69 669,39	69 669,39
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		487,78	487,78	487,78
28041711	Subv. SNCF: Bien mobilier, matériel	0,00		2 918,59	2 918,59	2 918,59
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		1 475,57	1 <b>475,57</b>	1 <b>475,57</b>
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		1 902,00	1 902,00	1 902,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		9 234,42	9 234,42	9 234,42
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		22 274,85	22 274,85	22 274,85
281321	Immeubles de rapport	0,00		4 080,42	4 080,42	4 080,42
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		2 862,18	2 862,18	2 862,18
281578	Autre matériel technique	0,00		30 222,27	30 222,27	30 222,27
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		41 004,90	41 004,90	41 004,90
2817828	Autres matériels transport (m. à dispo)	0,00		748,75	748,75	748,75
281828	Autres matériels de transport	0,00		48 319,72	<i>4</i> 8 319,72	48 319,72
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		6 978,40	6 978,40	6 978,40
281838	Autre matériel informatique	0,00		12 710,74	12 710,74	12 710,74
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		12 594,47	12 594,47	12 594,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		9 447,01	9 447,01	9 447,01
28188	Autres immo. corporelles	0,00		29 068,54	29 068,54	29 068,54
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'ordre	0,00		1 719 571,00	1 719 571,00	1 719 571,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(4)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(5)</sup> Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

<sup>(7)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(10)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

### **DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	` Vote)
		. ,		séance			gérées dans le	gérées hors AE	•
			1	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	10 248 571,00	10 248 571,00	0,00	10 248 571,00	10 248 571,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	2 029 000,00	2 029 000,00	0,00	2 029 000,00	2 029 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		4 615 000,00	4 615 000,00		4 615 000,00	4 615 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	8 239 000,00	8 239 000,00	0,00	8 239 000,00	8 239 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		285 000,00	285 000,00		285 000,00	285 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	0,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
Total des	s dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	8 529 000,00	8 529 000,00	0,00	8 529 000,00	8 529 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 413 571,00	1 413 571,00		1 413 571,00	1 413 571,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			306 000,00	306 000,00		306 000,00	306 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	0,00			1 719 571,00	1 719 571,00		1 719 571,00	1 719 571,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	10 248 571,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

### **RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	précédent (1) 0,00	0,00	9 335 346,85	0.225.246.05	=   +
013				9 335 346,85 165 000,00	9 335 346,85	9 335 346,85
	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	,	165 000,00	165 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	2 215 870,00	2 215 870,00	2 215 870,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 179 130,00	5 179 130,00	5 179 130,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 141 000,00	1 141 000,00	1 141 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	173 076,00	173 076,00	173 076,00
Total des	s recettes de gestion des services	0,00	0,00	9 149 076,00	9 149 076,00	9 149 076,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	520,85	520,85	520,85
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes financières	0,00	0,00	520,85	520,85	520,85
Total des	s recettes réelles	0,00	0,00	9 149 596,85	9 149 596,85	9 149 596,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes d'ordre	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	913 224,15

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 248 571,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(4)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(7)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	10 248 571,00	10 248 571,00	0,00	10 248 571,00	10 248 571,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	2 029 000,00	2 029 000,00	0,00	2 029 000,00	2 029 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		425 000,00	425 000,00	0,00	425 000,00	425 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		185 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		517 000,00	517 000,00	0,00	517 000,00	517 000,00
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		36 800,00	36 800,00	0,00	36 800,00	36 800,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		4 615 000,00	4 615 000,00		4 615 000,00	4 615 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		11 900,00	11 900,00		11 900,00	11 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		54 300,00	54 300,00		54 300,00	54 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur	0,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00
0330	rémunérations	0,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		2 273 200,00	2 273 200,00		2 273 200,00	2 273 200,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		31 400,00	31 400,00		31 400,00	31 400,00
64113	NBI	0,00	0,00		22 700,00	22 700,00		22 700,00	22 700,00
64114	Personnel tit Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		586 600,00	586 600,00		586 600,00	586 600,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		83 600,00	83 600,00		83 600,00	83 600,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
64134	Personnel non tit Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		13 700,00	13 700,00		13 700,00	13 700,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		14 200,00	14 200,00		14 200,00	14 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		375 800,00	375 800,00		375 800,00	375 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		743 400,00	743 400,00		743 400,00	743 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		194 100,00	194 100,00		194 100,00	194 100,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		19 800,00	19 800,00		19 800,00	19 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00		8 300,00	8 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391731	Revers. impôt cercles,maisons jeux(CCAS)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00	0,00	1 594 000,00	1 594 000,00
65131	Bourses	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		94 900,00	94 900,00	0,00	94 900,00	94 900,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
65315	Formation	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		261 000,00	261 000,00	0,00	261 000,00	261 000,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		153 000,00	153 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		525 000,00	525 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00
6573644	Subv. fonct. syndicat exploitant un SPIC	0,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		327 000,00	327 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		49 300,00	49 300,00	0,00	49 300,00	49 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	8 239 000,00	8 239 000,00	0,00	8 239 000,00	8 239 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		285 000,00	285 000,00		285 000,00	285 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		280 620,00	280 620,00		280 620,00	280 620,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		124,00	124,00		124,00	124,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		4 256,00	4 256,00		4 256,00	4 256,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des cl	harges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
Total des de	épenses réelles	0,00	0,00	0,00	8 529 000,00	8 529 000,00	0,00	8 529 000,00	8 529 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 413 571,00	1 413 571,00		1 413 571,00	1 413 571,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			306 000,00	306 000,00		306 000,00	306 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			306 000,00	306 000,00		306 000,00	306 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des de	épenses d'ordre	0,00			1 719 571,00	1 719 571,00		1 719 571,00	1 719 571,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	21 040,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-20 916,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	124,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

<sup>(10)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget	_	nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	<u> </u>		II	=   +
	TOTAL	0,00	0,00	9 335 346,85	9 335 346,85	9 335 346,85
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	233 000,00	233 000,00	233 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	2 215 870,00	2 215 870,00	2 215 870,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	2 215 325,00	2 215 325,00	2 215 325,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	545,00	545,00	545,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 179 130,00	5 179 130,00	5 179 130,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	4 546 231,00	4 546 231,00	4 546 231,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	444 000,00	444 000,00	444 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	165 899,00	165 899,00	165 899,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 141 000,00	1 141 000,00	1 141 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	561 493,00	561 493,00	561 493,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	132 449,00	132 449,00	132 449,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	41 339,00	41 339,00	41 339,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	5 055,00	5 055,00	5 055,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	615,00	615,00	615,00
747888	Autres	0,00	0,00	50 946,00	50 946,00	50 946,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	270 523,00	270 523,00	270 523,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	1 115,00	1 115,00	1 115,00
74888	Autres	0,00	0,00	4 465,00	4 465,00	4 465,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	173 076,00	173 076,00	173 076,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1		II	III = I + II
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	35 076,00	35 076,00	35 076,00
Total des recet	tes de gestion des services	0,00	0,00	9 149 076,00	9 149 076,00	9 149 076,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	520,85	520,85	520,85
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	0,00	520,85	520,85	520,85
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	0,00	0,00	9 149 596,85	9 149 596,85	9 149 596,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	0,00		750,00	750,00	750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00		185 750,00	185 750,00	185 750,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

201411 44 041041 400 10112 44 00111	0.0 . 0== (0)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

# B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# **B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 562 898,03									
1641 Emprunts en euros (total)					13 562 898,03									
00001218040 0991019	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE			05/04/2019 13/03/2018	500 000,00 1 500 000,00	F R	EURIBOR	1,810 0,950	1,810 0,950	EUR EUR	T T	P P	N	A-1 A-1
1710060	POITOU-CHARENTES CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU	27/06/2005		02/03/2006	400 000,00	٧	EURIBOR	3,790	3,790	EUR	Т	Р	N	A-1
1711318	CHARENTES CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			25/03/2008	37 000,00	С		4,530	4,530	EUR	А	Р	N	A-1
208015	CHARENTES  CAISSE EPARGNE  AQUITAINE POITOU  CHARENTES			10/12/2007	1 200 000,00	R	EURIBOR	4,200	4,200	EUR	А	Р	N	B-1
254068	DEXIA CREDIT LOCAL			01/09/2010	1 268 127,98	R	EURIBOR	4,250	4,250	EUR	Т	Р	N	E-1
254095	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/03/2008	1 187 361,74	F		4,690	4,690	EUR	Т	Р	N	A-1
269551	DEXIA CREDIT LOCAL			01/09/2010	1 268 127,98	R		3,970	3,970	EUR	Т	Р	N	E-3
269963	DEXIA CREDIT LOCAL			01/12/2010	53 250,00	F		2,240	2,240	EUR	Т	Р	N	A-1
269964	DEXIA CREDIT LOCAL			01/12/2010	114 000,00	F		2,240	2,240	EUR	Т	Р	N	A-1
3140	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013		05/04/2013	300 000,00	F		4,720	4,720	EUR	Т	С	N	A-1
3309469000	PYRENEES GASCOGNE CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU	04/06/2003		15/01/2004	292 114,00	F		4,760	4,760	EUR	Т	Р	N	A-1
33100	CHARENTES CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU			23/02/2011	550 000,00	R		2,380	2,380	EUR	Т	С	N	A-1
464463	CHARENTES CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT			01/11/1997	25 916,33	R		4,300	4,300	EUR	А	Р	N	A-2
505955	CSSE FRANÇAISE FINANC.LOCAL (LA BANQUE POSTALE)			01/04/2016	154 000,00	F		1,880	1,880	EUR	Т	С	N	A-1

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
51076904239	CREDIT AGRICOLE			05/02/2011	641 000,00	F		3,350	3,350	EUR	Т	С	Ν	A-1
51085358295	PYRENEES GASCOGNE CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE			05/06/2012	500 000,00	F		4,910	4,910	EUR	Т	С	N	A-1
542285	LA BANQUE POSTALE ALLEES MARINES	14/04/2022		01/09/2022	2 172 000,00	F		1,390	1,390	EUR	Т	С	N	A-1
5658196	BAYONNE CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES			05/03/2019	500 000,00	R		1,300	1,300	EUR	Т	Р	N	A-1
9114780	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	17/11/2012		28/02/2013	250 000,00	F		4,650	4,650	EUR	Т	Р	N	A-1
9322706	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			04/03/2014	350 000,00	F		3,560	3,560	EUR	Т	С	N	A-1
9487473	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			15/04/2015	300 000,00	F		2,440	2,440	EUR	Т	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 562 898,03									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(9)</sup> Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des		0,00		8 161 769,62					688 217,38	277 306,63	0,00	21 040,00	
établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 161 769,62					688 217,38	277 306,63	0,00	21 040,00	
00001218040	N	0,00	A-1	419 467,39	15,99	F	EURIBOR	1,810	22 412,51	7 440,81	0,00	1 696,86	
0991019	N	0,00	A-1	1 151 250,43	14,99	R		3,200	71 757,50	30 599,85	0,00	1 649,36	
1710060	N	0,00	A-1	74 545,07	2,99	V	EURIBOR	0,550	24 711,84	359,08	0,00	21,32	
1711318	N	0,00	A-1	17 416,76	9,72	С		4,530	1 610,34	788,98	0,00	546,97	
208015	N	0,00	B-1	562 040,20	9,93	R	EURIBOR	4,200	53 720,41	23 933,55	0,00	1 205,85	
254068	N	0,00	E-1	894 387,67	14,66	R	EURIBOR	4,250	41 153,93	37 879,51	0,00	2 953,60	
254095	N	0,00	A-1	414 727,19	3,99	F		4,690	74 913,74	18 395,27	0,00	1 298,10	
269551	N	0,00	E-3	894 387,67	14,66	R		9,055	41 062,60	79 603,21	0,00	4 127,95	
269963	N	0,00	A-1	11 143,62	2,91	F		2,240	3 973,17	216,39	0,00	12,94	
269964	N	0,00	A-1	23 856,22	2,91	F		2,240	8 505,98	463,26	0,00	27,70	
3140	N	0,00	A-1	105 000,00	5,25	F		4,720	20 000,00	4 602,00	0,00	947,28	
3309469000	N	0,00	A-1	21 014,76	0,98	F		4,760	21 014,76	628,80	0,00	0,00	
33100	N	0,00	A-1	161 764,48	4,99	R		0,950	32 352,96	1 421,50	0,00	126,36	
464463	N	0,00	A-2	5 356,72	5,98	R		2,800	867,03	149,99	0,00	20,75	
505955	N	0,00	A-1	84 699,91	7,99	F		1,880	10 266,68	1 519,98	0,00	345,95	
51076904239	N	0,00	A-1	256 400,00	7,99	F		3,350	32 050,00	8 186,78	0,00	1 148,24	
51085358295	N	0,00	A-1	134 689,23	3,42	F		4,910	33 672,32	5 993,25	0,00	344,44	
542285	N	0,00	A-1	2 117 700,00	19,67	F		1,390	108 600,00	28 869,96	0,00	2 249,63	
5658196	N	0,00	A-1	410 104,75	15,99	R		3,550	23 212,54	13 422,35	0,00	964,39	
9114780	N	0,00	A-1	103 159,57	4,99	F		4,650	18 769,55	4 472,77	0,00	348,81	
9322706	N	0,00	A-1	140 000,12	5,99	F		3,560	23 333,32	4 672,50	0,00	299,96	
9487473	N	0,00	A-1	158 657,86	7,28	F		2,440	20 256,20	3 686,84	0,00	703,54	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)													

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 161 769,62					688 217,38	277 306,63	0,00	21 040,00

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(11)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(12)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(13)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(16)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(17)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

5	•		. / (1 ( ) 1 ( ) ( )	2 - 0 - 111			<u> </u>	<u> </u>	HOX (HONG	<u> </u>				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
464463	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	25 916,33	5 356,72	2	32,00				0,00		2,800	149,99	0,00	0,07
TOTAL (A)		25 916,33	5 356,72						0,00			149,99	0,00	0,07
Barrière simple (B)														
208015	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	1 200 000,00	562 040,20	1	25,00				0,00		4,200	23 933,55	0,00	6,89
TOTAL (B)		1 200 000,00	562 040,20						0,00			23 933,55	0,00	6,89
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
254068 269551	DEXIA CREDIT LOCAL DEXIA CREDIT LOCAL	1 268 127,98 1 268 127,98	894 387,67 894 387,67	1 3	27,50 27,50				0,00 0,00		4,250 9,055	37 879,51 79 603,21	0,00 0,00	10,96 10,96
TOTAL (E)		2 536 255,96	1 788 775,34						0,00			117 482,72	0,00	21,92
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 762 172,29	2 356 172,26						0,00			141 566,26	0,00	28,87

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)** 

B1.4 – I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)								
Indices sous-jacents Structure		(1) (2) Indices zone euro Indices inflation français ou zone euro ou écart ent ces indices		(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
					euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	18	1	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	71,13	0,07	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	5 805 597,36	5 356,72	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	1	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	6,89	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	562 040,20	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	1	0	1	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	10,96	0,00	10,96	0,00	0,00		
	Montant en euros	894 387,67	0,00	894 387,67	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

## **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

### **B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

		5110 51		T EIGHTONG BE	<del></del>	··- ( · / ( · · · · · · /						
		Effet de l'instrument de couverture										
Instruments de couverture		Taux payé		é Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)  Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

### B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

5110 52112	T OOK T HOUSE E		11= 0110/1110111= 11/		
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	Do	ont
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

### METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortis 1000,00 €	sent sur un an :			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat	15	12/12/2022		
L	Appareil de levage	20	12/12/2022		
L	Autres agencements et aménagements de terrain	15	12/12/2022		
L	Autres immobilisations incorporelles	5	12/12/2022		
L	Bâtiments légers, abris	10	12/12/2022		
L	Camions et véhicules industriels	8	12/12/2022		
L	Coffre-fort	20	12/12/2022		
L	Construction sur sol d'autrui : durée du bail à co	0	12/12/2022		
L	Equipements de cuisines	10	12/12/2022		
L	Equipements garages et ateliers	10	12/12/2022		
L	Equipements sportifs	10	12/12/2022		
L	Frais d'étude (si non suivi de travaux)	5	12/12/2022		
L	Frais d'insertion (si non suivi de travaux)	5	12/12/2022		
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	12/12/2022		
L	Immeubles de rapport	50	12/12/2022		
L	Installation de voirie	20	12/12/2022		
L	Installations et appareils de chauffage	10	12/12/2022		
L	Logiciels	2	12/12/2022		
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	6	12/12/2022		
L	Matériels classiques	6	12/12/2022		
L	Matériels informatiques	3	12/12/2022		
L	Mobilier	10	12/12/2022		
L	Plantations	15	12/12/2022		
L	Subvention d'équipement versées : bien immobiliers	25	12/12/2022		
L	Subvention d'équipement versées : biens mobiliers	5	12/12/2022		
L	Subvention d'équipement versées : projets d'infras	30	12/12/2022		
L	Voitures	7	12/12/2022		

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1		

# PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D		
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)	5 000,00		4 536,50	9 536,50	0,00	9 536,50		
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers	5 000,00		4 536,50	9 536,50	0,00	9 536,50		
Prov provisions pour créances douteuses	5 000,00	12/12/2022	4 536,50	9 536,50	0,00	9 536,50		
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions semi-budgétaires	5 000,00		4 536,50	9 536,50	0,00	9 536,50		
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)					
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		

	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
Nature de la provision	(1) A	de la provision	au 01/01/N B	C = A + B	D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	5 000,00		4 536,50	9 536,50	0,00	9 536,50

<sup>(1)</sup> Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(3)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

# **B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4		

### **ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

# CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

# Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

## **ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	290 000,00	210 912,40	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	277 147,58	211 160,05	39 592,52
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	5 947 224,25	3 422 870,95	218 649,81
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

<sup>(2)</sup> A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

<sup>(3)</sup> A compléter depuis l'état des autres engagements données.

<sup>(4)</sup> A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)** 

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

<sup>(2)</sup> A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

### **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilisa pro d'amortis de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budge		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant		ntie au cours de ercice	
	Année	Profil	,	chef de file		du		duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					200 000,00	160 822,69											2 747,51	10 229,41	
SOLIHA	2018	Р	Réhabilitation logts La Poste	CREDIT COOPERATIF	200 000,00	160 822,69	13,99	Т	F		1,750	F		1,750	A-1	EUR	2 747,51	10 229,41	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					90 000,00	50 089,71											1 505,31	5 051,83	
SOLIHA	2013	Р	Rue L. Aubrac-Réhabilitation 2 logts	CREDIT COOPERATIF	90 000,00	50 089,71	8,81	М	F		3,150	F		3,150	A-1	EUR	1 505,31	5 051,83	
TOTAL GENERAL					290 000,00	210 912,40											4 252,82	15 281,24	

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

## CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Recettes réelles de fonctionnement	"	9 149 596,85
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	985 058,07
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	965 524,01
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	19 534,06
Calcul du ratio (1)	Valeur en	euros

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)
--

<sup>(1)</sup> Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(2)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

<sup>(3)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(4)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

# ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

								Montant des redevances restant à courir						
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)			
Crédits-bails mobiliers	_	_			277 147,58	39 592,52	39 592,52	39 592,52	39 592,52	52 789,97	211 160,05			
location balayeuse	2023	UGAP DIRECT	7	39 592,52	277 147,58	39 592,52	39 592,52	39 592,52	39 592,52	52 789,97	211 160,05			
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Tota	<u> </u>	<u>-</u>	39 592,52	277 147,58	39 592,52	39 592,52	39 592,52	39 592,52	52 789,97	211 160,05			

<sup>(1)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

# ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

N N							ition du cocontrac ante du marché de		•				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve	Stissement  Dont part  nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

<sup>(2)</sup> Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

<sup>(3)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

## ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale						
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes Montant dépenses Restes		Restes à employer au 31/12/N		
Total	0,00	0,00	00,0	00,0		

<sup>(1)</sup> Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

<sup>(2)</sup> Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

<sup>(3)</sup> Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

### **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		5 947 224,25	3 422 870,95	218 649,81			
8017 Subventions	à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engage	ements donnés				5 947 224,25	3 422 870,95	218 649,81
Au profit o	l'organismes publics				5 947 224,25	3 422 870,95	218 649,81
2011	Biremont 2	EPFL	12	Α	2 852 523,64	2 139 842,71	100 000,00
2011	Retrait SITCOM : part emprunts	SITCOM	15	Α	1 318 882,75	13 499,68	9 615,08
	transférés						
2012	La Poste	EPFL	20	Α	284 433,57	125 485,39	12 548,54
2016	2015-Eclairage public 2016-02	TE 64	15	Α	10 086,01	6 222,39	665,52
2017	2015-Eclairage public 2017-03	TE 64	15	Α	35 803,85	24 544,69	2 330,11
2017	La Lèbe	EPFL	20	Α	581 198,11	430 355,34	28 690,36
2018	2016-Eclairage public 2018-01	TE 64	15	Α	42 146,87	31 770,25	2 687,56
2018	2016-Eclairage public 2018-01	TE 64	15	Α	22 054,36	16 624,55	1 406,33
2018	2017-Eclairage public 2018-01	TE 64	15	Α	25 056,69	18 887,69	1 597,78
2018	2016-Eclairage public 2018-01	TE 64	15	Α	54 311,62	40 939,99	3 463,26
2019	Péri	EPFL	15	Α	491 378,43	368 968,72	40 996,52
2019	2017-Eclairage public 2018-02	TE 64	15	Α	102 752,41	83 867,86	6 470,65
2020	2018-Eclairage public 2020-01	TE 64	15	Α	72 780,21	68 045,96	4 750,81
2021	2018-Eclairage public 2021-01	TE 64	15	Α	53 815,73	53 815,73	3 427,29
Au profit o	d'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	ents liés à des délégations de servi	e public			0,00	0,00	0,00
Engageme	ents liés à des opérations d'urbanis	me et d'aménagement			00,0	00,0	0,00

<sup>(1)</sup> Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

# ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevan	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027 Subventi	ions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres e	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'e	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Enga	agements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

# SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)		Torganismo	0,00
		FONCTIONNEMENT (total)			1 279 000,00
65548	N°1 participation	- CITOTIONINE MENT (total)	DIVERS ORGANISMES	Association	862,00
65548	N°1 participation		SCENE NATIONALE BAYONNE	Etablissement de droit public	100 000,00
65548	N°1 participation		SIVU TXAKURRAK	Etablissement de droit public	15 197,00
65548	N°2 participation		SYNDICAT PARC DES SPORTS BOUCAU TARNOS	Etablissement de droit public	144 902,00
65548	N°1 participation		TERRITOIRE D'ENERGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES	Etablissement de droit public	39,00
6557	N°1 participation	subvention complém aides ANAH	DIVERS ORGANISMES	Association	5 782,00
65574	N°1 participation	bilan logements 35, rue P.Biremont	SOLIHA PAYS BASQUE	Association	7 218,00
6558	N°1 participation	1 .birchiont	ANTIC	Association	300,00
6558	N°1 participation	Forfait enfant	ASSOCIATION BOKALEKO	Association	14 142,00
6558	N°1 participation		Association CELESTE (COBALT)	Association	17 820,00
6558	N°1 participation		ASSOCIATION D AIDE FAMILIALE ET SOCIALE	Association	0,00
6558	N°1 participation		Association KLEIN Micro-crèche	Association	4 800,00
6558	N°1 participation		Association SAPHIR Crèche familiale	Association	29 005,00
6558	N°1 cotisation		CAUE 64	Etat	760,00
6558	N°1 participation	mise à disposition salle de sport	COLLEGE HENRI BARBUSSE	Département	800,00
6558	N°1 cotisation		DIVERS ORGANISMES	Association	772,00
6558	N°1 cotisation		MAIRES DES PYRENEES ATLANTIQUES	Association	2 788,00
6558	N°1 participation	Forfait enfant	OGEC ECOLE JEANNE D ARC	Association	57 733,00
6558	N°1 participation	transports scolaires	SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE-ADOUR	Etablissement de droit public	9 120,00
6558	N°2 participation	participation communale transport scolai	SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE-ADOUR	Etablissement de droit public	3 255,00
6558	N°1 participation	part. frais fonction. IRVE	TERRITOIRE D'ENERGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES	Etablissement de droit public	300,00
6558	N°1 cotisation	Conseil en énergie partagé	TERRITOIRE D'ENERGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES	Etablissement de droit public	2 500,00
6558	N°1 participation	frais scolarité enfants boucalais	VILLE DE BAYONNE	Commune	8 905,00
657362	N°1 subvention		CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	Etablissement de droit public	525 000,00
6574	N°1 subvention		ACI GASCONHA	Association	100,00
6574	N°1 subvention		ADCMR CAEM PYRENEES ATLANTIQUES	Association	29 000,00
6574	N°1 subvention		AEFH 64 CIDFF	Association	1 500,00
6574	N°1 subvention		ALCOOL ASSISTANCE (LA CROIX D'OR)	Association	160,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 subvention		AMICALE DE LA CALE	Association	280,00
6574	N°1 subvention		SARRAUTE ASSOC ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES	Association	100,00
6574	N°1 subvention		ASSOC JEUNES ADULTES HANDICAPES MOTEURS	Association	200,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION CAMINANTE (TRAIT D'UNION)	Association	6 000,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION DON DU SANG BENEVOLE DE TARNOS ET ENVI	Association	200,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION GADJE-VOYAGEURS 64	Association	0,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION SAINT JEAN	Association	100,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION SPORTIVE LES CIGALES	Association	0,00
6574	N°1 subvention		ASSOCIATION VALENTIN HAUY	Association	100,00
6574	N°1 subvention		BANQUE ALIMENTAIRE DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE	Association	500,00
6574	N°1 subvention		BOUCAU TARNOS STADE	Association	27 000,00
6574	N°1 subvention		BOUCAU TENNIS CLUB	Association	2 970,00
6574	N°1 Subvention		CENTRE ATHERBEA	Association	3 000,00
6574	N°1 subvention		CENTRE CULTUREL SOCIAL BOUCAU TARNOS	Association	4 500,00
6574	N°1 subvention		CENTRE SOCIAL DOU BOUCAOU	Association	180 000,00
6574	N°1 subvention		CERCLE AMIS DE L ART	Association	450,00
6574	N°1 subvention		CLAVETTE & CIE	Association	6 000,00
6574	N°1 subvention		COMITE OEUVRES SOCIALES PERSONNEL COMMUNAL BOUCAU	Association	18 500,00
6574	N°1 subvention		DIRECTION SPECIAL.FINANCES PUBLIQUES POUR ETRANGER	Etat	1 000,00
6574	N°1 subvention		DIVERS ASSOCIATIONS	Association	11,00
6574	N°1 subvention		ECOLE RUGBY BOUCAU TARNOS STADE	Association	1 900,00
6574	N°1 subvention		ELAN BOUCALAIS SECTION FOOTBALL	Association	18 000,00
6574	N°1 subvention		ESSOR CYCLISTE BASQUE	Association	2 000,00
6574	N°1 subvention		HANDISPORT PAYS BASQUE (SUBV)	Association	900,00
6574	N°1 subvention		JOUR DE FETE CIE	Association	4 000,00
6574	N°1 subvention		LA BOUCALAISE	Association	2 500,00
6574	N°1 subvention		LA CIMADE	Association	200,00
6574	N°1 subvention		LA MONTILLANA	Association	0,00
6574	N°1 subvention		LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	663,00
6574	N°1 subvention		PETANQUE BOUCALAISE	Association	200,00
6574	N°1 subvention	action dans les écoles	PREVENTION ROUTIERE	Association	450,00
6574	N°1 subvention		S COMME CHAT	Association	1 000,00

## COMMUNE DE BOUCAU - Principal - BP - 2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 subvention		SECOURS CATHOLIQUE PAYS BASQUE	Association	100,00
6574	N°1 subvention		SECOURS POPULAIRE COTE BASQUE	Association	100,00
6574	N°1 subvention		SICS BOUCAU TARNOS	Association	10 166,00
6574	N°1 subvention		SOS FAMILLE EMMAUS BAYONNE	Association	0,00
6574	N°1 subvention		VAL D ADOUR MARITIME	Association	150,00
65748	N°1 subvention		ADEPAPE 64	Association	250,00
65748	N°1 subvention		AIC SAINT HUBERT COTE BASQUE	Association	1 000,00
65748	N°1 subvention		ALLIANCE 64 Jusqu'au bout accompagner la vie	Association	200,00
65748	N°1 subvention		CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	Association	300,00
65748	N°1 subvention		LE SECOND JEUDI	Association	1 000,00
65748	N°1 subvention		XORIAK	Association	250,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

# **B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PC	OURVUS SUR EM EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES
, ,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques	А	1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,00	0,50	23,50	21,60	0,00	21,60
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00 5,00	0,50 0,00	3,50 5,00	2,50 4,80	0,00 0,00	2,50 4,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE TERRITORIAL	A A B	2,00 3,00	0,00 0,00	2,00 3,00	2,00 2,90	0,00 0,00	2,00 2,90
REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	В В В	4,00 3,00 1.00	0,00 0,00 0,00	4,00 3,00 1.00	3,90 3,00 1.00	0,00 0,00 0.00	3,90 3,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	, i	54,00	5,74	59,74	51,53	0,00	51,53
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	CC	25,00 14,00	5,74 0,00	30,74 14,00	22,83 13,70	0,00 0,00	22,83 13,70
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL INGENIEUR PRINCIPAL	C C A	5,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00	5,00 2,00 1,00	5,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00	5,00 2,00 1.00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	С	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PC	OURVUS SUR EM EN ETPT (	PLOIS BUDGETAIRES 4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 2EME CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	1,49	4,49	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D'ANIMATION ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL. ANIMATEUR TERRITORIAL	C C B	1,00 1,00	1,49 0,00 0,00	2,49 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00 1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		95,00	7,73	102,73	90,13	0,00	90,13

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à tem

<sup>(5)</sup> Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR		IUNERATION (3)	COL	NTRAT
AGENTO NON TITOLANCES EN TONOTION AG VIJOIN	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	ADM	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	С	ANIM	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-13	CDD
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	S	368	0,00	332-13	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique. URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation.

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
  - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
  - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
  - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
  - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
  - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
  - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
  - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
  - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal. 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
  - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
  - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins. 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
  - 326-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
  - 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
  - 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
  - A · Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

### COMMUNE DE BOUCAU - Principal - BP - 2023

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

# LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50	% du produit figurant au compte de résultat	de l'organisme		
18/03/2021 -	CENTRE COMMUNAL D'ACTION		ETABLISSEMENT PUBLIC	525 000,00
	SOCIALE			
18/03/2021 -	CENTRE SOCIAL DOU BOUCAOU		ASSOCIATION	180 000,00
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

## LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGHT DEG GROWINGINES DE RESIRGOT EMERT MONGOLLO ADMERTE EN GOLLEGITATE							
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement				
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)							
EPCI							
Autres organismes de regroupement							
SCENE NATIONALE		CONTRIBUTION	100 000,00				
SIVU TXAKURRAK		CONTRIBUTION	15 197,00				
SYNDICAT D'ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES		CONTRIBUTION	39,00				
SYNDICAT PARC DES SPORTS BOUCAU TARNOS		CONTRIBUTION	144 902,00				

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

#### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	action sociale				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		907 902,00	907 902,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	907 152,00	907 152,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	688 500,00	688 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	218 652,00	218 652,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	750,00	750,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	750,00	750,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	907 902,00	3 575 944,00	0,00	4 483 846,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	G (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 083 601,00	III 2 083 601,00
	s propres externes de l'année (a)	364 030,00	364 030,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	149 414,00	149 414,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	205 000,00	205 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	9 616,00	9 616,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
	s propres internes de l'année (b) (4)	1 719 571,00	1 719 571,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	5,66	0,00
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	69 669,39	69 669,39
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	487,78	487,78
28041711	Subv. SNCF: Bien mobilier, matériel	2 918,59	2 918,59
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 475,57	1 475,57
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 902,00	1 902,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	9 234,42	9 234,42
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 274,85	22 274,85
28051 28132	Pôtimonto privás	0,00 0,00	0,00
281321	Bâtiments privés Immeubles de rapport	4 080,42	0,00 4 080,42
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	2 862,18	2 862,18
281578	Autre matériel technique	30 222,27	30 222,27
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	41 004,90	41 004,90
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	0,00
2817828	Autres matériels transport (m. à dispo)	748,75	748,75
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	48 319,72	48 319,72
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	6 978,40	6 978,40
281838	Autre matériel informatique	12 710,74	12 710,74
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	12 594,47	12 594,47
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 447,01	9 447,01
28188	Autres immo. corporelles	29 068,54	29 068,54
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	<u>'</u>		
	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		

### **COMMUNE DE BOUCAU - Principal - BP - 2023**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 413 571,00	1 413 571,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 083 601,00	1 339 980,00	1 504 990,86	730 973,14	5 659 545,00

	M	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 483 846,00
Ressources propres disponibles	IV	5 659 545,00
Solde	V = IV - II (8)	1 175 699,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(5)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<sup>(6)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(7)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(8)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

# VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES				RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionneme	nt	0,00	Sous-total Fonctionnemer	nt .	(B) <b>0.00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0.00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet <u>2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)</u>

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0.00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EVOCEDENT DRUT DIEVEL OITATION (6)	0.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

<sup>(1)</sup> A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<sup>(2)</sup> Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

<sup>(3)</sup> Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

<sup>(4)</sup> Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

<sup>(5)</sup> Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

<sup>(6)</sup> Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources			•			
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les permi	s de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
véhicules		1,11	-,	-,	-,	-,	-,
Taxe spéciale de d	Taxe spéciale de consommation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)	·						
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	etroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au	ı droit d'octroi de mer auxquels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rhums et spiritueux (1)							
Part département	ale des ressources						
Taxe d'aménagem	ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consor	nmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
montagne							
Part communale	des ressources	,				<u>'</u>	
TFPB		10 217 000,00	7,97	37,00 %	0,00	3 780 290,00	7,97
TFPNB		44 100,00	8,09	41,77 %	0,00	18 421,00	8,09
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation s	sur les résidences secondaires	705 000,00	8,18	15,23 %	0,00	107 372,00	8,18
TOTAL		10 966 100,00	7,98			3 906 083,00	7,97

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

0					
	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Remboursement d'en	nprunts et dettes assimilées	0,00			
Acquisitions d'immol	bilisations	0,00			
Opérations d'équiper	nent (1 ligne par opération)	0,00			
Autres dépenses éventuelles		0,00			
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

## **SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

	RECETTES (1)				
Article (2) Libellé (2) Montant					
Souscription d'empr	runts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subven	ntions reçues	0,00			
Autres recettes éver	ntuelles	0,00			
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

# SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
Total des dépenses réelles		0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Recettes issues de la TEOM		0,00		
Dotations et participations reçues		0,00		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits spécifiques	0,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
Total des recettes réelles		0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

### COMMUNE DE BOUCAU - Principal - BP - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.1	
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D5.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

### **COMMUNE DE BOUCAU - Principal - BP - 2023**

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par le Maire (1), A Boucau, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Boucau, le 13/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023 A Boucau, le 14/04/2023

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.